

constituer pour ainsi dire un pansement isolant. 4° Elle détruit les éléments anatomiques du pus, c'est-à-dire les globules, en ne laissant que le *détritus moléculaire*. 5° Elle anime et régularise le travail de réparation. 6° Elle atténue la sensibilité de la plaie. 7° Elle accélère le travail de cicatrisation. 8° Enfin elle est bien tolérée par la plaie et par les parties voisines.

MIXTURE CONTRE LE PSORIASIS (Cazenave). — Hyposulfite de soude, 5 gram. ; sirop de squine, sirop de daphne mezereum, aa 150 gram. Mélez. Une cuillerée matin et soir contre le psoriasis.

**QUATRE BOIS SUDORIFIQUES.** — On désigne sous ce nom le *gaïac*, les *racines de salsepareille*, de *squine* et de *sassafras*. Ces substances ne possèdent que des propriétés sudorifiques très-contestables ; si l'on admet qu'elles aient une action physiologique, il faudra reconnaître que cette action est peu manifeste, et sous ce point de vue les médicaments qui nous occupent se rapprocheraient des altérants ; ils s'en rapprochent beaucoup plus sûrement par les conditions de leur emploi ; ainsi on les prescrit comme les mercuriaux, et souvent concurremment avec eux, dans les affections syphilitiques constitutionnelles. J'ai parlé précédemment du *sassafras* ; il nous reste à traiter des *salsepareilles*, de la *squine* et du *gaïac*.

**GAÏAC.** — C'est le plus important des quatre bois sudorifiques ; il possède une action physiologique incontestable et souvent utile ; il est recommandable par son prix peu élevé. Le *gaïac* est fourni par la famille des *zygophyllées*.

Les *zygophyllées* diffèrent beaucoup des vraies *rutacées* : aussi Brown en a fait une famille à part, et tous les botanistes ont adopté cette séparation. Cette famille nous intéresse, parce qu'elle contient deux espèces dont le bois est employé en médecine sous le nom de *gaïac* : c'est le *Guayacum officinale* et le *G. sanctum* ; les autres espèces, telles que les *G. dubium*, *G. arboreum*, auraient probablement des propriétés semblables. — Les *zygophyllées* herbacées en diffèrent complètement : ainsi la herse ou tribule (*Tribulus terrestris*), et le *Tribulus cystoides* de l'Amérique australe, passent pour astringents. Parmi les *zygophyllées* à feuilles alternes, nous devons mentionner le *Balanites aegyptiaca*, Del., auquel on attribue les *myrobalans d'Égypte*.

*Bois de gaïac* (*gaïac*). — Il est produit par le *Guayacum officinale*, L., grand arbre qui croît à la Jamaïque et à Saint-Domingue ; il nous arrive en grosses bûches droites, quelquefois recouvertes d'une écorce grise, compacte, dure, résineuse, d'une saveur amère, qui présente souvent à sa surface interne de petits cristaux brillants. Le bois de *gaïac* est dur, pesant, inodore ; sa râpure est jaune et devient verte à la lumière ; elle a une saveur âcre et amère ; quand on râpe le *gaïac*, sa poudre provoque l'éternement.

Le bois de *gaïac* a été analysé par Tromsdorff ; il contient : résines, — extrait, — gomme, — albumine, — fibres, — sels. Nous traiterons des propriétés médicinales du *gaïac* et des préparations dont il est la base après avoir parlé de la résine.

*Résine de gaïac.* — On peut l'obtenir en traitant le bois de *gaïac* râpé par de l'alcool ; mais celle qui se trouve dans le commerce découle à l'aide d'incisions faites à l'écorce des vieux arbres. Elle est en masses considérables, d'un brun verdâtre, friables et brillantes dans leur cassure. Ses lames minces sont presque transparentes et d'un vert jaunâtre. Elle renferme ordinairement des morceaux d'écorce et d'autres débris du végétal ; elle se ramollit sous la dent, a une saveur d'abord peu sensible qui se change bientôt en une âcreté brûlante dont l'action se porte sur le gosier ; elle a une légère odeur de benjoin qui devient très-sensible par la pulvérisation ou par le feu : sa poussière excite fortement la toux.

La résine de *gaïac* du commerce est composée de : résine ou acide *gaïacique*, 80 ; — gomme, 5 ; — extractif, 2 ; — débris.

La résine de *gaïac*, exposée à l'air, absorbe l'oxygène et devient verte ; elle est insoluble dans les huiles fixes, mais elle se dissout dans les solutions de potasse et de soude ; elle donne avec l'alcool une dissolution brun foncé qui blanchit par l'eau ; le chlore y forme un précipité bleu. Si l'on expose un papier imbibé de teinture de *gaïac* dans un bocal au fond duquel on a versé un peu d'acide nitrique, la vapeur qui s'en exhale suffit pour colorer le papier en bleu.

**PROPRIÉTÉS MÉDICINALES.** — Le bois de *gaïac* agit par la résine qu'il contient : c'est un stimulant efficace qui porte particulièrement son action sur la peau, dont il augmente la sécrétion ; c'est ce qui l'a fait ranger en tête des diaphorétiques fournis par les végétaux. On emploie avec beaucoup d'avantage le bois de *gaïac* ou sa résine dans la goutte, le rhumatisme chronique, certaines affections chroniques de la peau, les maladies vénériennes anciennes et rebelles, les affections scrofuleuses, etc. Dans les premiers temps de l'introduction du *gaïac* dans la matière médicale, on le regardait comme propre à guérir seul les maladies syphilitiques ; aujourd'hui on le considère seulement comme un puissant auxiliaire du mercure dans les cas de cette nature. C'est ordinairement le bois qu'on emploie dans ces circonstances. On administre la résine, de préférence, dans le rhumatisme, la goutte, etc. A haute dose, cette résine devient purgative.

**TISANE DE GAÏAC.** — Bois de *gaïac* râpé, 50 gram. Faites-le bouillir pendant une heure dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir 1 litre de tisane ; passez, laissez déposer et décantez. On emploie la décoction, parce que la résine, qui est le principe actif, est plus tôt entraînée par ce mode que par la matière extractive et gommeuse. On emploie souvent cette tisane dans les véroles constitutionnelles : c'est un bon adjuvant.



des mercuriaux. On a employé dans les rhumatismes une tisane de gaïac faite avec 200 à 600 grammes de bois de gaïac pour 1000 grammes de décoction. On associe souvent le gaïac à la salsepareille et aux autres sudorifiques.

**EXTRAIT DE GAÏAC.** — Prenez : bois de gaïac râpé, 1 kilogramme ; eau distillée, 18 kilogr. Faites bouillir pendant une heure et passez à travers une toile ; soumettez le résidu à une seconde décoction ; laissez déposer les liqueurs pendant douze heures ; décantez-les et soumettez-les à l'évaporation à la température de l'ébullition, dans une petite bassine que vous entretenez pleine en y faisant tomber continuellement un filet de liqueur ; quand celle-ci aura été réduite aux trois quarts, achevez l'évaporation au bain-marie jusqu'en consistance molle ; ajoutez alors à la matière environ le huitième de son poids d'alcool à 80 degrés ; mélangez exactement et achevez l'évaporation jusqu'en consistance d'extrait.

L'emploi de l'eau distillée est indispensable, car il faut une grande masse d'eau pour épuiser le gaïac ; l'addition de l'alcool a pour but de diviser le dépôt résineux qui s'est formé et qu'il faut se garder de séparer.

L'extrait de gaïac entre souvent dans des pilules avec le sublimé ; il est remarquable par son odeur suave. C'est un médicament recommandable, car la résine est divisée par l'extractif et les matières muqueuses.

**TEINTURE DITE EAU-DE-VIE DE GAÏAC.** — Bois de gaïac râpé, 1 p. ; alcool à 60 degrés, 5 p. F. s. a. Mêlée avec un peu d'eau, cette teinture est employée comme dentifrice.

**ÉMULSION DE RÉSINE DE GAÏAC.** — Prenez : résine de gaïac, 50 centigr. à 1 gram. ; gomme arabique, 5 gram. ; eau, 150 gram. F. s. a. Cullen assure que cette préparation produit de meilleurs effets que la teinture alcoolique.

**TEINTURE ALCOOLIQUE DE RÉSINE DE GAÏAC.** — Prenez : résine de gaïac, 100 gram. ; alcool à 80°, 500 gram. F. s. a. Si au lieu de 500 d'alcool on met 1 kilogr. de tafia, on a le remède des Caraïbes contre la goutte. On l'administre à la dose de 1 à 2 cuillerées à bouche.

**SAVON DE GAÏAC.** — Prenez : résine de gaïac, 1 p. ; savon médicinal, 2 p. ; alcool à 33 degrés, s. q. Faites dissoudre, filtrez et évaporez en consistance pilulaire. Dose, 30 à 50 centigrammes.

**SALSEPAREILLES ET SQUINE.** — Les salsepareilles et la squine sont des racines fournies par la famille de smilacées. Leurs propriétés sont très-voisines.

Les *smilacées* forment un démembrement de la famille des asparagées : elles fournissent les racines sudorifiques de salsepareille et de squine.

**SMILAX.** — Périgone campanulé, ouvert : fleurs mâles composées de 6 étamines, les fleurs femelles de 3 styles et 3 stigmates, baie à loge mono ou disperme, tige sous-frutescente, pétiole muni de deux vrilles, fleurs en corymbe axillaire.

*S. officinalis*, H. B. — Feuilles inermes, ovées et trinerves.

*S. syphilitica*. — Tige cylindrique, munie d'aiguillons axillaires, feuilles oblongo-lancéolées, mucronées, trinerves.

*S. sarsaparilla*. — Anguleuse, aiguillonnée, feuilles inermes, rétusomucronées, trinerves.

*S. china*. — Feuilles ovées, cordées, à 5 nervures.

Différentes autres espèces, mais moins importantes que les précédentes, sont citées dans les ouvrages de matières médicales : *Smilax aspera*, *S. caduca*, *S. glauca*, *S. macabucha*, *S. glycyphylla*, *S. quadrangularis*, *S. lauriphylla*, *S. macrophylla*, *S. papyracea*.

**SALSEPAREILLES DU COMMERCE.** — Les vraies salsepareilles sont des racines fournies par plusieurs espèces voisines, qui ne sont pas encore bien déterminées, du genre *Smilax*, qui croissent en Amérique : *S. officinalis*, Kunt, *S. syphilitica*, Willd. Ces racines sont composées d'une souche ligneuse, se propageant par des nodosités qui naissent les unes à côté des autres ; elles sont pourvues d'un grand nombre de radicules longues de plusieurs pieds, grosses comme une plume à écrire et flexibles ; ces radicules sont formées d'une partie corticale qui renferme le plus de principes actifs, ce qui rend inutile l'opération qu'on lui fait ordinairement subir et qui consiste à la fendre.

*Salsepareille du Mexique, dite de Honduras.* — Cette sorte, malgré le nom qu'elle porte en France, paraît venir des ports de Tampico et de Vera-Cruz ; elle arrive en balles de toile de 60 à 100 kilogrammes. Ses racines sont longues de 1 mètre à 1 mètre 50 centimètres, presque dépourvues de radicules fines, garnies de leurs couches et de tronçons de tiges. Les souches sont grises à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur ; elles retiennent entre leurs nodosités une terre noire et dure ; les tiges sont jaunâtres, noueuses, géniculées, presque cylindriques ou obscurément tétragones, et pourvues çà et là de quelques épines ligneuses. Les racines sont au dehors d'une couleur noirâtre, à cause de la terre qui les recouvre ; elles offrent des cannelures longitudinales, profondes et irrégulières, dues à la dessiccation de leur partie corticale. Cette partie corticale est d'un blanc rosé à l'intérieur et recouvre un cœur ligneux, blanc, cylindrique, qui se continue d'un bout à l'autre de la racine. Ce cœur ligneux n'a qu'une saveur fade et amylacée ; mais la partie corticale en a une mucilagineuse et souvent d'une amertume assez prononcée. La racine entière a une odeur terreuse particulière, qui se développe par la décoction dans l'eau.

Cette espèce, qui est une des plus communes dans le commerce, paraît fournie par le *Smilax sarsaparilla*.